

SELARL LGA

Mandataires Judiciaires Associés

111 BD GAMBETTA

46000 CAHORS

TEL. : 05 65 20 61 25

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS EN APPLICATION DE LA LOI TRACFIN - Questionnaire acquéreur

DOSSIER : COARL LESTRADE

PROCEDURE : Liquidation Judiciaire

Nom et prénom de l'acquéreur ou raison sociale de la société acquéreur :

- Avez-vous une activité professionnelle ? Si oui laquelle (écrire en toutes lettres et de façon explicite ; ne pas utiliser de sigle ou d'abréviation) ?

- Quelle est l'origine des fonds qui vont servir à l'acquisition du bien ? **Précisez.**
 - Professionnelle :
 - Personnelle :
 - Familiale :

- Dans quel but envisagez-vous d'acquérir ce bien ?

- Possédez-vous un ou plusieurs comptes bancaires à l'étranger ? Si oui dans quel pays ?

- Dans le cadre de votre activité réalisez-vous des transferts de capitaux depuis l'étranger ? ou vers l'étranger ?
- Etes-vous titulaire de carte(s) bancaire(s) prépayée(s) ? Si oui indiquez le numéro de(s) la carte(s) et le nom de l'établissement de délivrance.
- Si l'acquéreur est une personne morale, merci de mentionner lisiblement et en lettres majuscules, les noms et prénoms des bénéficiaires effectifs :

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce document.

Fait à _____ le _____

Signature _____

* Merci de joindre à votre paiement les justificatifs suivants :

- En cas de paiement en espèce : l'acquéreur devra obligatoirement fournir une attestation bancaire datant de moins d'un mois et un justificatif de retrait.

- En cas de paiement par chèque : > ou = 1 000 euros le paiement sera automatiquement réalisé par chèque de banque.

< 1 000 euros une attestation bancaire datant de moins d'un mois devra obligatoirement être jointe au chèque.

- En cas de paiement par virement : joindre le justificatif daté et signé par l'établissement bancaire de référence.